

Image not found or type unknown



Heures de pauses non payé et autres probleme.

Par **ESKA**, le **05/05/2009** à **17:45**

Bonjour,rnrnAlors voila,Je travaille dans une grande chaine de l'hôtellerie et je dépend de la convention collective des HCR.rnrnEn quelques mots je voudrais savoir si mes pauses doivent m'être décompté de mon temps de travail sachant que je reste à disposition de mon employeur et que je ne suis jamais tranquilles.rnrnAutres question m'en employeur me fait travaillé 10 jours d'affilés en me donnant par exemple lundi mardi en repos je travail ensuite 10jours et j'ai mon repos le samedi et dimanche d'après est-ce légal?rnrnMerci par avance pour vos réponses.rnrnCordialement Julien.